



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR
L'INTERDICTION DE STATIONNER ET DE CIRCULER
DANS LA RUE FRANCOIS BACQUET AINSI QUE SUR
LA PLACE ROGER SALENGRO.**

Arrêté de Police N° 66/2024 (ST) du 20 septembre 2024

*Le Maire de la commune de GUESNAIN
Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités
Territoriales
Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures
de nature à assurer le bon ordre et la sécurité lors de
l'organisation des festivités de Noël, le **Samedi 14
décembre 2024** sur la place Roger Salengro.*

ARRETE

Article 1

Le stationnement des véhicules de toutes catégories et la circulation seront interdits le samedi 14 décembre 2024 de 10h00 à 21H00 dans la rue François Bacquet ainsi que sur la place Roger Salengro.

Article 2

Des barrières ainsi qu'une déviation seront mises en place par les services municipaux aux endroits suivants :

- *rue Jean Jaurès au croisement de la rue François Bacquet*
- *rue François Bacquet au niveau du rond-point croisement de la rue Fransisco Ferrer et Oscar Desmaretz*

Article 3

*Madame la Directrice Générale des Services
Monsieur le Responsable des services techniques
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, chef de district de police de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.*

Fait à GUESNAIN, le 20 septembre 2024

*Le Maire,
Maryline LUCAS*

